

# Penser et communiquer en DCI

Penser, communiquer, Prescrire en DCI, la Dénomination Commune Internationale des médicaments contribue à une bonne pratique professionnelle. C'est se détacher des slogans publicitaires, pour se documenter, choisir et agir libre.

C'est penser pharmacologie, groupe thérapeutique, balance bénéfices-risques, rapport coût/efficacité, interactions médicamenteuses, en d'autres termes, intérêt direct pour les patients.

C'est savoir exactement ce que l'on prescrit, dispense, conseille, prépare, ou ce que l'on trouve sur une table ou dans une armoire à pharmacie familiale.

C'est adopter le langage commun qui prévaut quel que soit le pays, quel que soit le maillon de la chaîne de soins en ville ou à l'hôpital et avec les autres soignants.

S'exprimer en DCI, c'est aussi se donner les moyens d'informer honnêtement et solidement les patients, et de leur transmettre le b.a.-ba du bon usage des médicaments, afin qu'eux aussi sachent ce qu'ils consomment. L'utilisation de la DCI est l'occasion de partager avec les patients les raisons de la prescription et les éléments nécessaires au suivi des traitements.

Il est facile de dire aux patients quelle est la DCI de la substance avec laquelle ils sont soignés. Il est simple de préférer les médicaments dont les boîtes font apparaître clairement la DCI (**a**). Il est simple aussi de surligner la DCI sur les boîtes au moment de la dispensation. Les patients peuvent ainsi la repérer dans d'autres médicaments (de prescription, de conseil ou d'automédication), et éviter des prises concomitantes d'une même substance, inutiles voire dangereuses par surdose.

Utiliser la DCI en formation initiale et en formation continue, c'est contribuer à la qualité de la formation des soignants et favoriser leur indépendance vis-à-vis des firmes pharmaceutiques. Autant de bonnes raisons d'utiliser la DCI en pratique.

**a-** Pour promouvoir les conditionnements mettant en valeur la DCI, une vidéo « DCI versus fantaisie » est disponible sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org) (voir « Palmarès du conditionnement 2018 »).

©Prescrire

## Contacts



### Prescrire

**Nous vous invitons à privilégier le courriel pour tout contact avec les services de Prescrire.**

83 bd Voltaire - 75558 Paris Cedex 11 - France

Site : [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)

Courriel : [contact@prescrire.org](mailto:contact@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80



La Rédaction

Tél : (33) (0)1 49 23 72 80

Fax : (33) (0)1 48 06 52 37



### Relations Abonnés

Abonnements :

Courriel abonnés France :

[relationsabonnes@prescrire.org](mailto:relationsabonnes@prescrire.org)

Courriel abonnés autres pays :

[international@prescrire.org](mailto:international@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 86

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48

Formations :

Courriel : [formations@prescrire.org](mailto:formations@prescrire.org)

Tél : (33) (0)1 49 23 72 90

Fax : (33) (0)1 49 23 76 48